



Commission scolaire
au Cœur-des-Vallées
COMITÉ DE PARENTS

COMITÉ DE PARENTS
Le jeudi, 14 mai 2015 à 19 h

CSCV, Gatineau, secteur Buckingham.

À une séance ordinaire du comité de parents, tenue à la salle des commissaires au centre administratif de la CSCV située au 582, rue Maclaren Est à Gatineau, le jeudi 14 mai 2015 à 19 h, à laquelle étaient présents :

Sylvain Tremblay (président) (ESHG)
Chantal Tanguay (Ste-Famille/aux Trois-Chemins)
Marie Poirier (Du Ruisseau)
Katrine Robillard (St-Jean-de-Brébeuf)
Daniel Cooke (Providence / J.-M. Robert)
Anne-Marie Arcand (secrétaire) (St-Michel (G))
Isabelle Chaput (substitut, St-Michel (G))
Robin Pilon (Maria-Goretti)
Stéphanie Malette (du Sacré-Coeur (G))

Absents : Karine Brazeau (Du Boisé), (Adrien-Guillaume), Isabelle Clermont (St-Laurent), Sandy Maurice (Aux Quatre-Vents), Michelle Gray (St-Coeur-de-Marie), Édith Hébert (Louis-Joseph-Papineau), Andréann Thibert (Mgr Charbonneau), Bernadette Gilbert (Comité EHDAA), Isabelle Yde (Vice-présidente, St-Michel (M)), Éric Gosselin (St-Pie X), Tania Quevillon (De la Montagne) et Sophie Lemaire (Sacré-cœur (P)).

Invités : Marie-Claude Fontaine (Pavillon du Parc), Katia Labonté (SRÉ), Nicole Thibault (SRÉ), Marie Baillargeon (Directrice St-Michel (G)), Nancy Morin (SRÉ), Sophie Lapointe (SRÉ), Stéphanie Côté (SRÉ), Danielle Côté (Adaptation scolaire CSCV), Stéphane Mongeon (EHDAA) et Michel Parenteau (commissaire, parole au public).

1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA RENCONTRE

Monsieur Sylvain Tremblay souhaite la bienvenue.
Ouverture de l'assemblée il est 19 h.

2. PAROLE AU PUBLIC

Monsieur Michel Parenteau, commissaire de la circonscription 8 nous informe que le Gala des commissaires aura lieu le 26 mai prochain et que dans la catégorie bénévole de l'année, la nominée est

madame Chantal Tanguay. Félicitations !

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution CP (2014-2015)-34

Il est proposé par monsieur Daniel Cooke

QUE l'ordre du jour soit adopté avec les modifications suivantes :

Point 8 : Budget des écoles

Varia : Paiement préautorisé pour le service de garde.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 9 AVRIL 2015 ET SUIVIS

Résolution CP (2014-2015)-35

Il est proposé par madame Katrine Robillard

QUE le procès-verbal soit adopté tel que présenté:

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Suivis: aucun

5. SERVICES EHDA 2015-2016

Dépôt de la documentation. Madame Nancy Morin (SRÉ) et son équipe, nous présentent un bref aperçu des services EHDA. Elle nous invite à lui adresser nos besoins ou nos questions par courriel et il lui fera plaisir de revenir nous voir dans un comité de parents l'an prochain.

Elle nous informe qu'à la prochaine rencontre du comité de parents, CAPS est invité à venir présenter la boîte à outils pour les parents.

Mme Chantal Tanguay nous informe que le site Web EHDA est toujours en construction et que celui-ci devrait être opérationnel d'ici septembre prochain.

M. Sylvain Tremblay remercie les Services éducatifs pour leurs différentes présentations au cours de l'année. Ceux-ci rendent le comité plus actif, riche et intéressant.

6. PROJET DE RÉOLUTION – ENJEUX DES NÉGOCIATIONS EN ÉDUCATION

Résolution CP (2014-2015)-36

Il est proposé par Monsieur Sylvain Tremblay

Appuyé par madame Katrine Robillard

QUE la résolution sur les enjeux des négociations en Éducation soit approuvée avec les modifications apportées. (Voir en annexe)

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

7. ÉVALUATION DES BESOINS DE FORMATION

Reporté à la prochaine réunion.

8. PAROLE AUX COMMISSAIRES PARENTS ET AUTRES REPRÉSENTANTS

Madame Anne-Marie Arcand encourage les membres de communiquer avec elle ou avec les autres commissaires-parents sur toutes inquiétudes ou belles réussites qui vivent dans leurs écoles afin d'acheminer ceux-ci au Conseil des commissaires.

Budget des CÉ : Monsieur Sylvain Tremblay nous informe que le dépôt des règles budgétaires était prévu pour le 13 mai. Le CP a été informé séance tenante que celui-ci n'a pas été déposé comme prévu. Ces règles devraient être accessibles au conseil d'établissement entre le 22 mai et le 5 juin aux fins d'adoption.

M. Tremblay nous informe que les CÉ devraient recevoir un questionnaire de M. Collette portant sur une étude sur les pratiques des directions d'écoles pouvant influencer la réussite des élèves. Le même questionnaire ou un autre sera déposé au comité de parents.

Monsieur Daniel Cooke nous fait part de ces lectures dans différents journaux en lien avec l'éducation. Il est à retenir que plus les pays investissent dans l'éducation, plus les résultats sont élevés.

9. PAROLE AUX REPRÉSENTANTS EHDAA

Aucune

10. NOUVELLES DE LA FCPQ

M. Robin Pilon nous informe que lors du Conseil général du mois de mars, les discussions ont porté autour des services EHDAA. La prochaine rencontre aura lieu le vendredi 29 mai suivi du Congrès de la FCPQ. Des discussions sont en cours sur la possibilité d'un retour des cours de sexualité dans les écoles.

M. Sylvain Tremblay nous mentionne que nous avons 5 représentants du CP qui participeront au Congrès de la FCPQ le 29-30 mai prochain.

11. VARIA

- Paiement préautorisé dans les services de garde :

Résolution CP (2014-2015)-37

Il est proposé par madame Katrine Robillard

QUE le comité de parents propose que la CSCV évalue la possibilité d'implanter un système de paiement préautorisé pour les utilisateurs des services de garde dans les écoles de son territoire.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

Monsieur Tremblay fera le suivi dans ce dossier.

- M. Daniel Cooke vérifiera auprès de la CS s'il est possible de vérifier les postes budgétaires, factures à l'appui, dans le budget de l'école.

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution CP (2014-2015)-38

Il est proposé par madame Chantal Tanguay

La levée de l'assemblée.

Il est 10 h 15.

La prochaine réunion aura lieu le jeudi 11 juin 2015 à 19 h.

Sylvain Tremblay, Président

Anne-Marie Arcand, Secrétaire

Comité de parents
Commission scolaire au Cœur-des-Vallées
Le jeudi, 14 mai 2015

Titre : Résolution sur les enjeux des négociations en éducation.

Attendu que le comité de parents de la CSCV ne désire pas s'ingérer dans les négociations en cours dans le milieu de l'Éducation ;

Attendu que les membres du comité de parents ont pris connaissance des offres patronales et syndicales ;

Attendu que certains enjeux de cette négociation auront un impact direct sur les élèves et que le comité de parents ne saurait demeurer indifférent face à ces enjeux ;

Attendu que le comité de parents désire exprimer publiquement sa position sur ces enjeux ;

Attendu les craintes du comité de parents que les présentes négociations se fassent sur le dos des élèves, qui eux n'ont pas de voix ;

Attendu que certaines des propositions patronales vont à l'encontre de plusieurs des treize voies de la réussite incluses dans la Stratégie d'action visant la persévérance et la réussite scolaires promues par le MELS et que le comité de parents souligne l'ironie de cette situation ;

Attendu que le comité de parents juge que les arguments avancés par la partie patronale pour l'augmentation des ratios maître-élèves et pour l'abolition de la pondération à priori sont d'ordre strictement financier ou opérationnel, et non dans le meilleur intérêt des élèves ;

Attendu que sur le point des ratios maîtres-élèves, le comité de parents juge simpliste la logique du gouvernement selon laquelle la diminution des ratios il y a quelques années ne semble pas avoir amélioré le taux de réussite, alors que tous les facteurs favorisant cette réussite n'ont pas été mis en place et que dans les circonstances la situation aurait pu être pire sans la diminution de ces mêmes ratios ;

Attendu que le comité de parents juge que les nouveaux critères de dépassement proposés par la partie patronale ne visent pas le meilleur intérêt de l'élève ;

Attendu qu'en cette période d'austérité, le comité de parents n'a aucunement confiance que les sommes d'argent qui pourraient être dégagées par la mise en place de certaines de ces mesures seront réinvesties pour améliorer les services aux élèves ;

Attendu que la réussite scolaire implique de se donner les moyens financiers, pédagogiques et didactiques ;

Il est proposé par monsieur Sylvain Tremblay
Appuyée par madame Katrine Robillard

Que le comité de parents de la CSCV se positionne en faveur du maintien des ratios maîtres-élèves actuellement en place.

Que le comité de parents de la CSCV se positionne en faveur du maintien de la pondération à priori.

Que le comité de parents de la CSCV se positionne en faveur du statu quo concernant les critères de dépassement.

Que le comité de parents de la CSCV dénonce vigoureusement l'appauvrissement et l'épuisement de notre système d'Éducation suite aux coupures répétées dans le financement des commissions scolaires, à l'incertitude causée par le projet de fusion des commissions scolaires, et aux négociations ardues en cours actuellement.

Que la présente résolution envoie un message clair et cohérent que l'éducation doit être une priorité du gouvernement.

Que la présente résolution soit transmise au ministre de l'Éducation, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, au conseil des commissaires de la CSCV, à la Fédération des comités de parents du Québec, ainsi qu'aux président(e)s des comités de parents des autres commissions scolaires de l'Outaouais.

Que la présente résolution soit lue lors de la prochaine séance publique du Conseil des commissaires de la CSCV par l'un des commissaires-parent sur place.